

LA CANADIENNE.

LE BONHEUR DU PEUPLE.

Vol. 1. No. 41. MONTREAL, JEUDI, 22 OCTOBRE 1840. PRIX: 2 SOUS

CORRESPONDANCES.

L'UNION DES CANADAS ET LES ELECTIONS. IX.

S'il est un peuple qui aime moins la justice et la Liberté que le laboureur aime sa maison, l'artisan un peu de pain, le marchand les richesses, le soldat la gloire, élevé autour de ce peuple une haute muraille, afin que son haleine empoisonnée n'infecte pas le reste de la terre.—L'abbé de La Mennais.

Mr. L'ÉDITEUR,

Que l'on ne s'imagine pas que, lorsque j'ai émis le principe de ne plus législater avec le gouvernement anglais, cette opinion fût le fruit de l'imagination d'un seul individu. Certainement non. Elle est partagée par un grand nombre de Canadiens éminemment patriotes, tant parmi ceux qui sont au Canada que parmi tous ceux qui sont réfugiés. C'est aussi la manière de voir de plusieurs politiques profonds, tant Français qu'Américains. Je ne l'ai donc pas lancé dans le public avant de m'assurer de l'opinion d'un grand nombre de personnes tout à fait recommandables tant par leurs vertus civiques, que par leur influence et leurs connaissances en politique. Les éleveurs de deux journaux réformistes se trompent grandement lorsqu'ils déclarent d'un ton doctoral, "que ce serait déshonorer le nom Canadien à l'étranger," en refusant de législater avec le gouvernement anglais. Je puis leur affirmer le contraire, et avec connaissance de cause. Je puis dire sans vanité que mes relations m'ont fourni les moyens d'apprécier l'idée qu'on entretient à l'étranger de la politique Canadienne, et de l'opinion qu'on s'en est formée. Je suis forcé de déclarer que les démarches qu'un certain nombre de chefs ont faites pour redemander l'ancienne constitution, ont laissé une bien triste impression dans l'idée des politiques étrangers. Ce ne sont pas les "échauffourés" de 37 et 38 qui ont donné lieu à ces opinions défavorables. Car les efforts que fait un peuple pour secouer ses chaînes sont toujours respectés par les autres nations

lors même qu'il succombe.—Mais ce qui a "déshonoré" le nom de Canadien à l'étranger, ce sont les humbles pétitions, déposées humblement au pied du trône par des Canadiens!! Ce qui a commencé à déshonorer le nom de Canadien à l'étranger, c'est d'avoir vu les mêmes hommes qui avaient repoussé cette constitution, ces mêmes hommes qui avaient combattu pour la repousser, la redemander six mois après. Voilà ce qu'on a appelé à l'étranger un jeu d'enfants, pour ne rien dire de plus.

Si lorsqu'on a commencé au Canada à agiter la question de demander l'ancienne constitution, les hommes qui veulent faire respecter le nom Canadien, avaient écrit contre cette mesure, ils auraient été assaillis, comme je l'ai été par les éditeurs du Canadien et de l'Aurore. Ils auraient été traités de fous, d'extravagants, de sots, d'ignorants.

Maintenant, je vous le demande, Messieurs les éditeurs réformistes, qu'avez-vous obtenu par vos humbles pétitions envoyées, à grands frais, jusqu'au pied du trône?

Vous avez gagné à faire croire à l'étranger que tous les Canadiens désiraient vivre dans la plus grande soumission, sous le présent état de chose, vous avez gagné à faire croire que les Canadiens ne savaient pas ce qu'ils voulaient combattant un jour pour abattre la Constitution de 91, et la redemandant le lendemain; vous avez gagné à faire échouer une mesure, qui (à l'époque de vos pétitions) avait la plus belle apparence, au cabinet de Washington. . . . Vous avez gagné à replonger le pays dans l'illotisme et la dégradation, parce que vous avez supplié à près avoir menacé. L'homme qui supplie après avoir menacé est battu, et n'inspirera jamais de craintes.

Les diplomates anglais disent. "Les Canadiens aiment à discuter, à pétitionner, ils s'en tiendront toujours à la loi, à leurs droits, fournissons leur de quoi s'amuser; ils sont routiniers, et traitent la politique comme le trop célèbre Sangrado traitait ses malades, avec la différence que la plupart se servent d'eau froide, au lieu d'avoir recours à l'eau

chaude! Accordons leur un fantôme un simulacre de législature, cela leur fournira un aliment pour se quereller entre eux, et un moyen de discuter, pérorer, de pétitionner, de prier, de supplier et durant tout cela nous gagnerons du temps.

Peut-on nier que ce ne sont pas là les vues du gouvernement en nous accordant cette espèce, cette moquerie de législature. Cependant écoutez les gens qui visent à la gloriole d'être élus ou d'accrocher quelques places: il faut s'en contenter, se soumettre volontairement et ouvertement, il faut approuver l'injustice qu'on nous a faite, il faut la reconnaître en participant *quand même*, aux délibérations du nouveau parlement.

Les limites du journal qui admet mes correspondances, ne me permettent pas de m'étendre bien au long sur les dernières remarques de l'Aurore et sur celles de son confrère le Canadien. Le premier se plaint que mes derniers écrits ne contiennent pas de nouveaux principes. Cela peut être, puisque je les ai énoncés dans mes précédentes correspondances; mon but en écrivant de nouveau était de les développer plus au long. Mais l'éditeur a-t-il réfuté les principes que j'ai mis de l'avant; les principaux se réduisent à ceci: J'ai dit qu'il y a déshonneur pour les réformistes de législater de nouveau avec le gouvernement anglais; j'ai dit qu'en législatant on ne peut empêcher le mal, ni faire aucun bien à la cause, j'ai dit qu'il est inutile de faire des élections, parce que nous n'aurons pas dans la chambre une majorité de vrais patriotes. J'entends par vrais patriotes, car il est bon de s'expliquer avec de semblables adversaires, ceux qui partagent les opinions des 92 Résolutions. A l'égard des élections, le lecteur verra par ma dernière correspondance (No. VIII) que j'ai adopté, à la suggestion d'un réformiste distingué, un autre plan, c'est-à-dire de faire des élections, puisqu'on le veut absolument, mais d'engager, de lier les membres à abandonner leur siège immédiatement après avoir **PROTESTÉ** contre l'union.

L'éditeur de l'Aurore dit : "si au lieu d'être à B.-V. j'étais à Montréal, je jugerais comme lui. Non, car j'ai approuvé les 92 résolutions et les résolutions de St. Charles, avec cependant cette différence pour ces dernières que j'aurais voulu qu'on se serait préparé avant de les passer, ainsi je ne reviendrai pas sur mes pas ; en politique on ne rétrograde pas, et surtout en révolution. Ce que j'ai approuvé en 34 et en 37, je l'approuve encore, car on n'a pas remédié à nos griffes, au contraire on les a aggravé de la manière la plus outrageante. A propos je crois, (quoique je ne sache pas ce qui se passe à Montréal) que l'éditeur de l'Aurore a signé comme secrétaire les résolutions des six comtés ; comment accorde-t-il ses principes d'aujourd'hui avec ses opinions d'alors . . . ?

L'éditeur dit ensuite, pour prouver que je ne sais pas ce qui se passe dans le pays : "c'est comme qui dirait qu'un homme juge mieux de ce qui se passe dans sa maison, lorsqu'il en est à quelques lieues, que lorsqu'il est chez-lui ! Voilà une bien singulière comparaison ; veut-il faire de la politique une affaire de cuisine. Il n'est pas question de sauces piquantes ni de lapins ni de dindons à la broche.

Je connais tous ceux qui prennent actuellement part à la politique, et leurs vues et les ressorts qui les font mouvoir. Il en est plusieurs dont la politique est extrêmement honnêtes et d'autres qui n'agissent que par haine ou intérêt personnel. L'éditeur est peut-être trop nouveau à Montréal pour avoir eu le temps de les apprécier tous à leur juste valeur.

Je n'ai jamais dit ni n'ai voulu dire que l'éditeur de l'Aurore fut "un traître et un appotat." C'est un peu trop torturer les phrases. Ce n'est pas ma coutume d'accuser mes compatriotes d'être traites. On m'a même souvent reproché d'avoir trop d'indulgence sur ce point. Une différence d'opinion sur certains points n'est pas toujours une apostasie, tant que les principes sont en faveur de l'avantage du plus grand nombre.

L'éditeur semble se plaindre "qu'il a sacrifié à la patrie tout ce qu'il possédait, qu'il a perdu les plus belles espérances de fortune, et qu'il a sacrifié jusqu'à des amis, etc. Sur ce dernier point, je dois lui dire, non pas pour lui

en faire un reproche, dieu m'en garde, mais pour lui prouver que je ne suis pas étranger à ce qui se passe, qu'il voit encore certains amis qu'il leur donne l'accolade, etc. . . . Quant à la perte de ses plus belles espérances de fortune, il n'est pas le seul ; ceux qui prennent part aux commotions politiques n'y sont pas en carosse ! Il est quantité de familles qui ont tout perdu et dont l'avenir est loin d'être aussi prospère que le sien et qui ne se plaignent point.

Le Canadien et l'Aurore disent "qu'il faut oublier les dissensions intestines." Volontiers. Mais entendent-ils s'arroger le droit à eux seuls de diriger l'opinion publique. Ne sera-t-il pas permis à ceux qui ont pris part à la politique, de donner leur opinion d'en différer même avec eux sans être assaillis de toute manière et traité ou d'ignorant ou de sot ou de traître.—Le ton dictatorial ne fait pas fortune dans la discussion surtout en politique.

L'Aurore rapporte qu'un cultivateur lui a dit "qu'on ne connaît plus dans les campagnes ce qu'on appelait des *bureaucrates* ; je le crois, car ils ont changé de nom ; la plupart ne sont connus que sous le nom de traîtres, de meurtriers, d'égorgeurs. S'il en est cependant qui soient de bonne foi et reviennent à la bonne cause, il faut les recevoir, tout en les surveillant de près, car qui a failli une foi, peut succomber une seconde. Dans le crime, il n'y a que le premier pas qui coûte. Et comme le disait dernièrement à Montréal, l'un des anciens représentant du comté des Deux Montagnes, en parlant d'un vieux renard qui nous avait fait faux bond : Servons-nous en comme d'un vieux balaïs.

Mais il ne faut pas pousser notre confiance trop loin. Nous avons déjà été si cruellement trompés. Ce sujet mérite considération.

D...

B.-V.

LA CANADIENNE.

JEUDI, 22 OCTOBRE 1840.

NOUVELLES D'EUROPE,

FORT INTERESSANTES.

Apparence de guerre plus forte que jamais.—Prise de Beyrout.—Incendies dans les ports anglais.—Baisse des fonds publics, etc.

L'*Acadia* steamer parti de Liverpool le 4 du courant, à 3 heures P. M. est arrivé à Boston, samedi dernier à 8 heures du matin, après 12 jours et demi de traversée.

Le steamship *Président* n'est arrivé à New-York que dimanche. Ces deux paquebots ont apporté grand nombre de passagers, chacun.

La ville de Beyrout, en Syrie, a été bombardée pendant neuf jours et a fini par tomber entre les mains des flottes anglaises et autrichiennes.

Les consuls des 4 puissances alliées ont fait publier un édit, refusant de reconnaître plus longtemps Mehemet-Ali vice-roi d'Egypte, et aussitôt ces messieurs ont pris refuge à bord des vaisseaux alliés.

En Chine les anglais avaient bombardé le Fort Tigris, qu'ils avaient complètement détruit.

Il a été fait deux tentatives de brûler deux arsenaux de Marine en Angleterre. L'une à Sheerness a été découverte à temps pour ne pas causer de grands dommages, l'autre a eu lieu à Plymouth, où le plus grand et le plus beau vaisseau de ligne de la marine anglaise le *Talavera* avec la frégate l'*Mogène* ont été complètement brûlés avec d'autres propriétés de la valeur d'au moins un million de louis Sterling. Les fonds publics baissent considérablement en raison de l'apparence de la guerre ? Madame Lafoye qui a dernièrement acquis une si triste réputation en France par l'empoisonnement de son mari, a été trouvée coupable et condamnée aux galères pour la vie.

Lord Palmerston, ministre des affaires étrangères, a écrit une longue lettre au ministre anglais à Paris en explication du traité du 15 Juillet. On y lit tous les procédés relatifs à ce traité ; et on y remarque surtout une soumission, et une démonstration de crainte de la France qu'entretient l'Angleterre, celle-ci semblerait vouloir concilier la France,

mais cette dernière méprise ses démarches : en attendant les armements se continuent, et les puissances alliées mettent le traité du 15 juillet à exécution. Une rupture entre la France et l'Angleterre est inévitable d'après les journaux et les lettres particulières.

Nous n'avons point d'espace pour plus amples détails pour les autres nouvelles du Continent de l'Europe. Ce qui précède donne un aperçu de tout ce qu'il y a d'intéressant.

Mardi dernier, il a du avoir lieu à Québec une assemblée générale de tous les électeurs libéraux, aux fins d'inviter les compatriotes à se présenter aux élections pour élire des membres libéraux. La contagion de se mêler des élections paraît être générale dans le district de Québec, tandis que la seule marche que devraient suivre les Canadiens seraient plutôt de se préparer aux événements qui vont probablement surgir de cet état de choses arbitraires et tyranniques.

Que notre Correspondant L. ne se

démonte pas si son "petit dictionnaire de morale" n'a pu encore trouver de place. Nous l'imprimerons aussitôt que l'espace nous le permettra. Si nous donnons la préférence à D... c'est que ses écrits sont d'une majeure importance pour le moment, et que celui de L. sera aussi bon dans quelque temps.

DECES.

En cette ville, le 18 du courant, à l'âge de quarante neuf ans et neuf mois, Dame Marie Julie Christin dit St. Amour, épouse de Sieur Joseph Thérien, marchand pelletier du dit lieu.

S'étant soumise à la loi commune au genre humain avec la résignation que doit avoir tout chr. tien, elle mourut après une maladie aussi longue que douloureuse.

Les qualités qui constituent une bonne épouse, une tendre mère et une amie sincère étaient son partage et la font d'autant plus regretter qu'elle était chère à une famille et à des amis que son mérite multipliait.—Communiqué.

AVERTISSEMENTS.

TROUVE.

CE Printemps un beau MANCHON, que la personne qui l'a perdu pourra ravoire en s'adressant à ce Bureau ou chez le Soussigné soubourg Québec en payant les frais de cet avertissement.

AVERTISSEMENTS.

REGISTRES, &c.

LE Soussigné se charge à l'ordinaire de préparer des REGISTRES DE PAROISSE, Depuis 12 jusqu'à 400 Feuilles, etc., Sous le plus court délai.

Regu dernièrement Gravures, Médailles, Livres, etc. etc.

E. R. FABRE.

Montréal 23 Oct. 1840.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LA CANADIENNE

SE Publie deux fois la semaine, le LUNDI et le JEUDI dans la matinée. On prendra des Souscripteurs, à QUINZE SOLS par mois, ou à NEUF FRANCS par année, payable d'avance, et on vendra le journal 2 sous, par numéro.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et audessous 1ère Insertion. 2s 6d
Chaque Insertion subséquente 7d
Dix lignes et audessous 1ère Insertion. 2s 4d
Chaque Insertion subséquente. 10d
Audessus de dix lignes, 1ère Insertion, par ligne 4d
Chaque Insertion subséquente, par ligne. 1d
Les Annonces se publient tant qu'on ne donne pas ordre de discontinuer, chaque fois que le nombre qu'on requiert, n'est pas exprimé sur l'ordre.

Le bureau de la Canadienne est établi, rue des Commissaires, chez M. Laplante, maison de pension, près du marché neuf et où le propriétaire se tiendra constamment.

Les correspondances ou autres écrits doivent être adressés francs de port, à JACQUES A. PLINGUET, Propriétaire, Editeur et Imprimeur de la CANADIENNE.

LISTE DES JOURNAUX PUBLIES DANS LE BAS-CANADA DEPUIS 1764.

Rédigée par LUDGER DUVERNAY, de Burlington, Vermont.

Titre des Journaux.	Fondés	discontinues	Reform.	Torins.	Noms des Propriétaires.	Où publiés.
Gazette de Québec	1764	1842	/	/	Brown et Guilmore	Québec.
Montreal Gazette +	1778		1	/	Fleuri Mesplet	Montréal.
Quebec Magazine +	1792	1794		1	Wm. McCord	Québec.
British America Register +	1803	1804		1	Anonimes	"
Le Canadien	1806		1	/	P. Bedard et autres <i>Aréobata</i>	"
The Quebec Mercury	1806			1	Th. Cary	"
Le Courier de Québec	1807	1809	1		Jacques Viger	"
Canadian Courant	1807	1833		1	N. Mower	Montréal.
Montreal Herald	1809			1	Wm. Gray	"
Le Vrai Canadien	1810	1811		1	P. E. Desbarats <i>par le bureau de Québec</i>	Québec.
Le Spectateur	1813	1829	1		Chs. B. Pasteur	Montréal.
L'Aurore	1815	1819	1		Bibaud et Delorme	"
The Sun	1815	1816		1	Lané et Bowman	"
Anti-Jacobin Review	1816	1816	1		Sherwood et Heney	"
Gazette des Trois-Rivières	1817	1822	1		Ludger Duvernay	Trois-Rivières.
L'Abeille Canadienne	1818	1819	1		Henri Meziere	Montréal.
Montreal Times	1819	1820		1	Bowman et Sparach	"
Courier du Bas-Canada	1819	1820	1		Bibaud et Delorme	"
La Gazette Canadienne	1819	1819	1		John Quilliam	"
The Western Star	1819	1820		1	Dr. Smith	"
Quebec Telegraph	1820	1821		1	Robert Christie	Québec.

LA CANADIENNE.

Titre des Journaux.	fondés	discon	Réform.	Torics.	Noms des Propriétaires.	Où publiés.
Monthly Magazine	1821	1822		1	David Chisholm	Montréal.
La Sentinelle	1822	1822		1	Anonimes	Quebec.
Quebec Official Gazette	1822			1	Campbell et Fisher <i>reparat de Québec</i>	Quebec. <i>par le 1831. depuis le jour a été réimprimé par le 1831. à Kingston et à Montréal.</i>
Canadian Review	1822	1823		1	H. H. Cunningham	Montreal.
British Colonist	1822	1833	1		S. H. Dickerson	Stanstead.
Le Constitutionnel	1823	1825	1		Ludger Duvernay	Trois-Rivières.
Canadian Spectator	1824	1829	1		Jocelyn Waller	Montréal.
Bibliothèque Canadienne	1825	1830	1		Michel Bibaud	"
Gazette de St. Philippe	1826	1826			Messire Pigeon	St. Philippe.
L'Argus	1826	1827	1		Ludger Duvernay	Trois-Rivières.
Medical Journal	1826	1827	1		X. Tessier, M. D.	Québec.
Quebec Star	1826	1829	<i>reparat</i>	1	M. Wilkie	"
La Minerve	1827	1827	1		Ludger Duvernay	Montréal, <i>suspendu en 1837, republié en 1842.</i>
The Examiner	1827	1828	1		Henry Crampton	"
The Vindicator	1829	1837	1		Daniel Tracey, D. M. <i>L. Duval</i>	"
L'Observateur	1830	1831	1		Michel Bibaud	"
Ladies Museum	1832	1833		1	Mme. Gosselin	"
L'Ami du Peuple	1832	1840		1	Leclere et Jones	"
Magazin du Bas-Canada	1832	1834	1		Michel Bibaud	"
St. Francis Courier	1832	1836	1		C. W. et D. W. Tolford	Sherbrook.
Daily Advertiser	1833	1835	1		Chapman et Revans	Montréal.
The Settler	1833	1833		1	Adam Thom	"
L'Impartial	1834	1834	1		M. Jaumenne	Laprairie.
Canada Recorder	1834	1834		1	J. G. Bull	Montréal.
Farmer's Advocate	1834	1837	1		Walton et Gaylord	Sherbrook.
The New Montreal Gazette	1834	1835	1		A. Ferguson	Montréal.
L'Abeille Canadienne	1834	1835	1		H. Garneau	Québec.
L'Echo du Pays	1834	1836	1		P. D. Debartzch, <i>Borveau Belleville</i>	St. Charles.
Missisquoi Post	1834	1836	1		Sol. Bingham	Stanbridge.
The Laprairie Courier	1835	1835		1	Leed et Lan	Laprairie.
The Gleaner	1835	1836		1	D. McDonald	Montréal.
Missisquoi Standard	1835	1839		1	J. D. Gilman	Freleighsburch.
Morning Courier	1835			1	T. M. Smith	Montréal.
The Irish Advocate	1835	1836		1	M. McGoran et cie	"
Journal du Commerce	1835	1835		1	Leclere et Jones	"
The Morning Sun	1835	1835		1	Robert Weir	"
The True Briton	1835	1835		1	Tobby et Stratern	"
Montreal Transcript	1836			1	Lovell et McDonald <i>reparat de Québec</i>	"
The Globe	1837	1837		1	John Jones	"
Le Glaneur	1837	1837		1	Boucher Belleville	St. Charles.
Township Reformer	1837	1837	1		E. Phelps	Stanbridge.
Le Populaire	1837	1838		1	Gosford, Debartzch et <i>Blain</i>	Montréal.
Sherbrook Gazette	1837	1837		1	Robt. Armour, junior	Sherbrook.
Canadian Patriot	1837	1838	1		H. F. Blanchard	Stanstead.
Le Libéral	1837	1837	1		Bouchette et Hunter	Québec. <i>9 bas continuation suspendu</i>
Le Fantasque	1837	1845	1		Aubin et <i>Gagné</i>	" <i>reparat 1848</i>
Quebec Transcript	1837	1840		1	Cowan et fils	"
La Quotidienne	1837	1838	1		Lemaitre	Montréal.
Le Temps	1838	1838	1		"	"
The Express	1838	1838	1		Chapin et Blanchard	"
L'Etoile du Bas-Canada	1838	1838	1		Romuald Cherrier.	"
Le Courier Canadien	1838	1838	1		Houlée et Gérard	"
L'Aurore des Canadas	1838	1845	1		F. Cinq-Mars, <i>reparat par L. Drouin</i>	"
Litterary Garland	1838			1	John Lovell	"
Canadian Colonist	1838	1838	1		Awlwin et Jacques	Québec.
Commercial Messenger	1840			1	John Gibson	Montréal.
La Canadienne	1840	1840	1		Jacques Al. Plinguet	"
Canada Times	1840		1		<i>Pas encore connus</i>	"